

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 24

Objet :

Subvention Ligue contre le cancer

Date de convocation :

3 juin 2020

Date d'affichage :

3 juin 2020

Nombre de Conseillers en exercice :

23

Nombre de présents :

20

Nombre de votants :

20

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt

Le 9 juin à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoirs :

Absents : Mme Monique LASVENES, Patrick SOULHAC, Christophe VIALA

Mme Flavie TAVERA est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la famille de Véronique GARCIA a exprimé la volonté de dons pour son décès auprès de la Ligue contre le cancer.

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention de 200€ à la ligue contre le cancer.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Attribue à la ligue contre le Cancer une subvention de 200€

Dit que les crédits seront inscrits au budget 2020.

- A D O P T E E -

Le Maire,



T. DELBREIL